



L'an deux mille vingt-quatre et le six avril à neuf heure,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 29 mars 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 7
Procuration 1
Votants 8

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, ESCANDE
Renaud, BALSAN Laurent, SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, THION Jean-
Claude

Absents : JOSSINET Gaëlle, RAGUES Christian, PONCELET Jean-Marie

Procurations : JOSSINET Gaëlle à Corinne THERIC

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2024

Dans le cadre du vote du budget de l'année 2024, Mme le maire soumet au vote les
demandes de subvention des associations suivantes :

Subvention aux associations			
Article	Nom	Montant demandé 2024	Montant voté 2024
	Amicale des pompiers	500	500
	APE Les Poujeadettes	250	250
	Canto Organo	700	700
	Champ-contrechamp	500	500
	Club sportif de l'Aigoual	600	600
	Culture Aigoual	700	700
	Fanfare cévenole	300	300
	Festival des hospitaliers	600	600
	Foyer de ski	800	800
	Les ateliers d'un pont	600	600
	Maison du Carrefour	1000	800
	Ski club Mont Aigoual	800	800
	Vélo club Mont Aigoual / Gem Bike	800	800
	Total	8150	7950

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve à l'unanimité ces propositions, sauf pour l'association « Champ
contrechamp » qui est approuvée par 7 voix « pour » et une « contre ».
- charge Madame le Maire de verser les subventions votées.

Fait et délibéré en Mairie, le 06 avril 2024

Mme le Maire
Irène LEBEAU

